



Agen, le 15 mai 2020

BIOVITIS
Bertrand SUTRE
36 rue Nicéphore Niepce
33 510 ANDERNOS LES BAINS

SYNTHESE VISITE QUALITE BIOVITIS

ATTESTATION

Suite à ma visite conseil et de vérification du 12 février 2020 dans vos locaux récents, j'ai pu constater que vous vous conformez au règlement européen 852/2004 sur l'hygiène alimentaire.

Vos infusions de prêle et de saule telle que présentées ce jour, sont élaborées avec des ingrédients, de l'eau potable, des conditionnements, des process et protocoles dont les analyses microbiologiques, un personnel compétent, du matériel propre, aptes et le destinant de manière sécurisée pour un emploi en consommation alimentaire.

Vos extraits pouvant aussi parfaitement être classés en tant que complément alimentaire.

Restant à votre disposition

Cordialement,

Pierre OFFANT
Ingénieur Qualité - Directeur Technique

QSA conseil

QSA Conseil
SARL au capital de 70.000 euros
AGROPOLE - BP 125
47931 AGEN CEDEX 9
Tél. 05 53 77 22 04 - Fax. 05 53 77 22 05
e-mail : qsa@qsaconseil.com
SIRET 392 778 858 00010 - RCS Agen 93 B 187 - APE 741 G